



CFA SAINT MICHEL

Chartreuse de Bosserville

54510 ART SUR MEURTHE

☎ 03 83 33 40 00 – 📠 03 83 33 40 01

Siret : 778 127 753 00011 – APE : 8532Z

N° UAI : 0541344T – 0542485B (post bac)

Année de Formation 2020-2021

GRILLE TARIFAIRE ANNUELLE

(selon calendrier de présence au CFA)

Annexe à la convention de formation en CFA

(Révisables chaque année, voir circulaire de rentrée)

<u>Choix du régime (à cocher)</u>	CAP MBC	BAC PRO MV (option VP ou VTR)			BAC PRO TFCA ou MELEC			BAC PRO BOIS		
	Année 1	Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2	Année 3
DEMI-PENSION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chèque Réservation Demi-pension (échéance septembre)	29 €	35 €	33 €	32 €	36 €	33 €	32 €	36 €	31 €	32 €
Demi-pension	540,00 €	645,00 €	592,50 €	577,50 €	660,00 €	600,00 €	577,50 €	660,00 €	562,50 €	577,50 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	216,00 €	258,00 €	237,00 €	231,00 €	264,00 €	240,00 €	231,00 €	264,00 €	225,00 €	231,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	29,50 €	35,20 €	32,30 €	31,50 €	36,00 €	32,70 €	31,50 €	36,00 €	30,70 €	31,50 €
INTERNAT PENSION COMPLETE (pendant les semaines de présence au CFA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chèque Réservation internat (échéance septembre)	61 €	95 €	87 €	85 €	97 €	88 €	86 €	96 €	83 €	85 €
Hébergement	396,00 €	759,00 €	693,00 €	682,00 €	770,00 €	704,00 €	682,00 €	770,00 €	660,00 €	682,00 €
Repas	810,00 €	1 162,50 €	1 065,00 €	1 042,50 €	1 185,00 €	1 080,00 €	1 042,50 €	1 185,00 €	1 012,50 €	1 042,50 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	540,00 €	879,00 €	804,00 €	789,00 €	894,00 €	816,00 €	789,00 €	894,00 €	765,00 €	789,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	60,50 €	94,80 €	86,70 €	85,00 €	96,50 €	88,00 €	85,00 €	96,50 €	82,50 €	85,00 €

Nom : Prénom :

Date : Signature validant le régime :



CFA SAINT MICHEL

Chartreuse de Bosserville
54510 ART SUR MEURTHE

☎ 03 83 33 40 00 – 📠 03 83 33 40 01

Siret : 778 127 753 00011 – APE : 8532Z

N° UAI : 0541344T – 0542485B (post bac)

Année de Formation 2020-2021

<u>Choix du régime (à cocher)</u>	CAP Routier en 1 an CTR	CAP ROUTIER en 2ans		BAC PRO ROUTIER		
	Année 1	Année 1	Année 2	Année 1	Année 2	Année 3
DEMI-PENSION	<input type="checkbox"/>					
Chèque Réservation Demi-pension (échéance septembre)	31 €	29 €	31 €	35 €	33 €	32 €
Demi-pension	562,50 €	517,50 €	562,50 €	645,00 €	592,50 €	577,50 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	225,00 €	207,00 €	225,00 €	258,00 €	237,00 €	231,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	30,70 €	28,20 €	30,70 €	35,20 €	32,30 €	31,50 €
INTERNAT <u>PENSION COMPLETE</u> (pendant les semaines de présence au CFA)	<input type="checkbox"/>					
Chèque Réservation internat (échéance septembre)	83 €	76 €	83 €	95 €	87 €	86 €
Hébergement	660,00 €	605,00 €	660,00 €	759,00 €	693,00 €	682,00 €
Repas	1 012,50 €	930,00 €	1 012,50 €	1 162,50 €	1 065,00 €	1 042,50 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	765,00 €	702,00 €	765,00 €	879,00 €	804,00 €	789,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	82,50 €	75,70 €	82,50 €	94,80 €	86,70 €	85,00 €

Nom : Prénom :

Date : Signature validant le régime :



<u>Choix du régime (à cocher)</u>	BTS MV option VP ou VTR		BTS FED		LICENCE PRO
	Année 1	Année 2	Année 1	Année 2	
DEMI-PENSION	<input type="checkbox"/>				
Chèque Réservation (échéance septembre)	38 €	35 €	38 €	38 €	29 €
Demi-pension	690,00 €	645,00 €	690,00 €	682,50 €	540,00 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	276,00 €	258,00 €	276,00 €	273,00 €	€
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	37,60 €	35,20 €	37,60 €	37,20 €	49,10 €
HEBERGEMENT Seul (nuits + petit déjeuner)	<input type="checkbox"/>				
Chèque Réservation (échéance septembre)	61 €	56 €	61 €	60 €	29 €
Chèque de caution chambre étudiante	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Hébergement	1 110,00 €	1 035,00 €	1 110,00 €	1 095,00 €	540,00 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	444,00 €	414,00 €	444,00 €	438,00 €	
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	60,50 €	56,50 €	60,50 €	59,70 €	49,10 €
HEBERGEMENT DEMI-PENSION (pendant les semaines de présence au CFA) (nuits + petit déjeuner + repas du midi)	<input type="checkbox"/>				
Chèque Réservation (échéance septembre)	98 €	92 €	98 €	97 €	59 €
Chèque de caution chambre étudiante	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Hébergement	1 110,00 €	1 035,00 €	1 110,00 €	1 095,00 €	540,00 €
Repas	690,00 €	645,00 €	690,00 €	682,50 €	540,00 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	720,00 €	672,00 €	720,00 €	711,00 €	
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	98,20 €	91,60 €	98,20 €	97,00 €	98,20 €
HEBERGEMENT PENSION COMPLETE (pendant les semaines de présence au CFA)	<input type="checkbox"/>				
Chèque Réservation (échéance septembre)	128 €	120 €	128 €	127 €	74 €
Chèque de caution chambre étudiante	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Hébergement	1 110,00 €	1 035,00 €	1 110,00 €	1 095,00 €	540,00 €
Repas	1 245,00 €	1 162,50 €	1 245,00 €	1 230,00 €	810,00 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite)	942,00 €	879,00 €	942,00 €	930,00 €	
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	128,50 €	119,90 €	128,50 €	126,80 €	122,70 €

(1) Une carte de cantine sera donnée à chaque en BTS ou LICENCE PRO. Carte à créditer d'avance par chèque, espèce ou CB. Prix unitaire du repas = 7,5 €

Nom : Prénom :

Date : Signature validant le régime :



Remarques générales :

- Les chèques sont à établir **à l'ordre de OGEC UNION SAINT MICHEL**, éviter les règlements en espèces.
 - **Frais de dossier : 30 € par chèque** à la première inscription au sein du CFA SAINT MICHEL et valable pour tout le cycle (non remboursables), à donner avec le dossier administratif.
 - **Le chèque de réservation doit être donné à l'inscription ou réinscription, il sera encaissé en septembre en règlement du mois de septembre.**
 - **Pour les BTS qui ont choisi de l'hébergement = Joindre le chèque de caution avec le chèque de réservation**
 - Règlement suivant l'échéancier noté sur la 1ère facture, les factures sont établies par année.
 - Pour les familles en faisant la demande par écrit au service comptabilité, le règlement peut être réparti sur 12 mois.
 - Nous vous invitons à régler par prélèvement automatique mensuel (tiré le 10 de chaque mois) ainsi le règlement de votre facture est échelonné, il vous suffit pour cela de remplir une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).
- Attention, en cas de non-paiement d'une mensualité, celle-ci sera automatiquement reportée sur les échéances restantes dues.
- **Tout changement (adresse, téléphone, situation familiale, adresse mail,...) doit être signalé par écrit au secrétariat.**
 - En cas de changement de compte bancaire, le nouveau RIB devra être adressé au service comptabilité avant le 20 du mois.

DEMI-PENSION ET INTERNAT :

- **Facturation annuelle : Une fois ce document signé, seule une demande écrite reçue avant le 30 septembre 2020** peut permettre de changer le régime. **APRES cette date, le régime sera définitif pour l'année scolaire**, sauf cas exceptionnel d'autorisation : déménagement, raison médicale, perte d'emploi (attention de bien remplir la grille tarifaire, prendre le temps de la réflexion).
- En cas d'absence, les repas non pris sont déduits **à compter de la 2ème semaine d'absence**, sous réserve de justificatif légal (arrêt de travail, convocation administrative, événement familial...).
- En cas d'exclusion temporaire, les frais de demi-pension et d'internat sont dus.
- En cas de non-paiement dû à son terme, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre l'apprenti à la cantine ou à l'internat, et ce, après avoir averti les parents (par lettre, par message électronique ou par téléphone).

Le chèque de réservation est versé à l'inscription pour les nouveaux inscrits et au plus tard avant le 30 juin précédant la rentrée. La place d'internat ne sera prise en considération qu'à partir de la réception



CFA SAINT MICHEL

Chartreuse de Bosserville
54510 ART SUR MEURTHE
☎ 03 83 33 40 00 – 📠 03 83 33 40 01
Siret : 778 127 753 00011 – APE : 8532Z
N° UAI : 0541344T – 0542485B (post bac)

Année de Formation 2020-2021

de ce chèque d'acompte (et de caution pour les BTS). Sans règlement à cette date, votre place sera attribuée à un(e) apprenti(e) en liste d'attente.

Autres frais à prévoir :

- Photographies scolaires, sorties exceptionnelles et/ou pédagogiques.
- L'acquisition de matériel professionnel (caisse à outil...) est indispensable pour la pratique de nos formations. Le matériel est négocié par l'établissement et réglé par les familles directement aux fournisseurs (cf le document « trousseau » envoyé par courrier courant juillet).

Pris connaissance des conditions tarifaires

Le/...../..... à

Nom :

Prénom :

Signature :

A retourner au CFA avec le chèque de réservation à l'ordre de l'OGEC UNION SAINT MICHEL.